ETUDE ET SYNTHESE DE TEXTES (épreuve n° 304)

ANNEE 2011

Epreuve conçue par ESCP Europe

Voies Scientifique, Economique, Technologique, Littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	8 286	10,05	3,89
VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	3 713	10,53	3,70
Economique	3 310	10,08	3,70
Technologique	592	6,27	3,38
Littéraire	671	10,56	4,34
ECOLES UTILISATRICES			
ESCP-EUROPE	5 189	10,72	3,84
ESC Amiens	557	8,76	3,76
SKEMA Business School (ex CERAM - ESC Lille)	4 651	9,87	3,62
TELECOM Ecole de Management	2 186	8,55	3,84
ESC Toulouse	6 398	9,89	3,80

Le corpus et sa cohérence

Une thématique commune unifie le corpus, celle des mutations matérielles, politiques et idéologiques en cours dans un monde travaillé par un processus auquel les spécialistes donnent les noms de mondialisation ou de globalisation ; ces dernières, même si elles recouvrent des domaines variés, peuvent être considérées comme synonymes. Il en résulte une redéfinition des identités, de nouvelles appartenances multiples, un « devenir diasporique » des sociétés (Michaud), une ouverture économique et financière accompagnant un « aplatissement » du monde mais aussi des processus d'émiettement voire de reféodalisation (texte de Jacques de Saint Victor), et enfin une volonté de démasquer une vulgate « sans-frontiériste »[1] (Debray). Dans les trois textes, les repères évoluent, se transforment ou deviennent plus flexibles (qu'il faille ou non s'en féliciter, Debray s'opposant à Michaud par exemple). Une nouvelle physionomie d'un monde émerge : les personnes, les idées, les marchandises et les capitaux se déplacent avec de moins en moins de contraintes. Les textes évoquent enfin les conséquences de ces transformations matérielles dans la sphère des représentations collectives et de l'idéologie.

Les textes apparaissent donc en prise avec une actualité et des débats récents : même s'ils ne traitent pas directement de la mondialisation/globalisation de notre expérience, les mutations identitaires ou idéologiques louées ou dénoncées dans ces pages peuvent y être rattachées comme des facteurs explicatifs. Débats récents également si l'on songe que se sont tenus à l'automne 2010 des échanges autour de la notion d'identité nationale, dans un espace européen où des voix s'élèvent aujourd'hui pour évoquer, sous la pression des bouleversements en cours dans des zones

[1] Ce néologisme sera repris sans guillemets dans la suite du rapport.

géographiques voisines de la nôtre, la nécessité de remettre en cause des accords de libre circulation. Ainsi la frontière revient dans le champ de nos préoccupations, le sujet était dans l'air du temps et ne devait pas totalement surprendre les candidats. Frontières, bornes, limites, repères : leur disparition est-elle souhaitable ? dommageable ? révisable ?

Il s'agit donc d'un sujet sur la mondialisation/globalisation et ses conséquences sur la physionomie concrète du monde et surtout sur les esprits : description et acceptation enthousiastes de la nouvelle donne sous la plume de Michaud qui voit dans la résistance aux recompositions qui s'annoncent une cause perdue, un combat dépassé, une fixation sur de vieilles lunes ; fatalisme prudent et un peu sceptique de Jacques de Saint Victor soucieux d'opposer, en deux temps bien définis, « l'illusion d'une planète plate » et toutes les facilités engendrées par ce nouvel état à la réalité de l'émiettement, de la reféodalisation et du regain d'influence des groupuscules les moins recommandables ; dénonciation ironique, polémique et jubilatoire de la nouvelle doxa sans-frontiériste dans le texte de Régis Debray qui en traque les présupposés dans un inventaire d'une grande richesse.

Dans des sociétés marquées par des mutations identitaires, sociales et politiques d'une ampleur considérable, la réalité des relations et des expériences est-elle à la hauteur des perspectives et des promesses que trace l'évolution des techniques et de l'organisation de l'économie ?

Quelques pistes de lecture

Elles sont données dans l'ordre de succession des textes avec quelques précisions sur chacun des auteurs.

Michaud

Yves Michaud (1944-) est normalien et agrégé de philosophie ; il a enseigné dans divers établissements en France ou à l'étranger et intervient fréquemment sur le terrain médiatique. Sa visibilité tient aussi à son statut de concepteur et d'organisateur de l'Université de tous les savoirs[2] dont les travaux sont publiés depuis la fin des années 1990 dans divers recueils qui constituent une mine d'informations et de bilans sur les mutations qui affectent nos sociétés.

Un constat teinté d'enthousiasme (§ 1 à 5) sur le nouvel état des choses, le passage des sociétés du mouvement subi à celles du mouvement choisi, l'avènement des identités mobiles, le bouleversement des appartenances classiques.

Une conséquence majeure de ce constat (§ 6 à 8) : l'idée que la diaspora, forme exceptionnelle de la sociabilité jusqu'alors, devient la norme. Les appartenances et les ancrages se multiplient, les nations et les communautés adoptent des contours de plus en plus flous, l'ici devient une forme de l'ailleurs et réciproquement, le « devenir diasporique » s'impose comme une évidence.

Autre conséquence (§ 9 à 11) : il ne s'agit plus de s'intégrer dans des ensembles fixes, immuables et définis. Et manifester un quelconque attachement à cette forme périmée de la sociabilité que constitue l'état nation républicain revient, selon Michaud, à adhérer à un combat d'arrière garde, à entretenir des illusions dépassées (§ 12 à 13).

Bilan, conséquence ultime (§ 14 à 15) : nouvelle insistance sur le bonheur de la flexibilité identitaire, et injonction à relever le défi exigeant de la nouvelle modernité.

---

[2] UTLS : http://www.canal-u.tv/canalu/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs.

Donc trois moments dans la réflexion, trois « axes » :

1) l'évocation d'un nouvel imaginaire, perceptible dans les choix lexicaux et dans les réseaux métaphoriques privilégiés. Le tremblé en lieu et place de la séparation nette, le flexible après le solide, le flou et le multiple après l'unicité.
2) Une posture politique : promotion enthousiaste du nouvel état des choses, dévalorisation des opposants à cette nouvelle cause.
3) La perception d'un nouveau monde qui s'organise autour de repères mobiles et paradoxaux.

Jacques de Saint Victor

Jacques de Saint Victor, historien des idées (1963-), est avocat et docteur en histoire du droit en poste à Paris VIII, collaborateur du *Figaro* pour les pages économiques pendant une dizaine d'années, puis pour les pages littéraires. Il est par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue *Cités* dont cet extrait est tiré ; cette revue trimestrielle de philosophie de politique et d'histoire est éditée par les PUF. Elle se définit elle même, en troisième de couverture, comme une « revue intellectuelle de débat et de réflexion sur les sujets sociaux, politiques, historiques et philosophiques d'aujourd'hui. Elle est en relation avec un grand nombre de revues intellectuelles et de groupes de réflexion à travers le monde ». Chaque numéro présente un dossier autour d'un thème nourri par des contributeurs divers. (Par exemple en 2010 les dossiers suivants : « Genre et sexe : nouvelles frontières ? », « Socialismes : y revenir ? », « Utopies », « Capitalismes : en sortir ? ».)

Un premier paragraphe décrit un ensemble de mobilités financières, commerciales et intellectuelles qui s'affirme dans nos sociétés, au point de se constituer en une entité quasi autonome et dont le contrôle échappe. Il semble que sous nos yeux se réalise une forme d'utopie libérale, celle d'un monde où le commerce fédère, où capitaux, idées et marchandises circulent sans entrave aucune.

Conséquence de cette évolution : des implications inattendues, le développement de la méfiance, le processus architectural et mental d'encastellement[3], le développement des mafias et la reféodalisation qui s'amorce…

Donc trois moments dans la réflexion :

1) La perception d'un nouvel imaginaire contrasté. Positif (comme les thématiques et les représentations de l'utopie libérale en voie de réalisation), mais aussi négatif, avec le retour des murs (dans la réalité et dans les esprits) et le processus d'encastellement.
2) Une posture définie en fin de texte face à l'évolution en cours : acceptation prudente, voire fataliste.
3) La perception d'un monde paradoxal, où les signes d'ouverture se multiplient en même temps que les signes et les symptômes de crispation et de fermeture.

Debray

Le plus illustre de nos contributeurs. Philosophe, écrivain et haut fonctionnaire français (1940-) passé par la Rue d'Ulm et par les prisons boliviennes, avant de revenir en France en 1973 pour devenir conseiller de la présidence de la République, conseiller d'Etat…

Son œuvre est abondante, riche et diversifiée et constamment en prise sur l'actualité, dont il est difficile de fournir un résumé succinct. On retiendra, entre autres, ses réflexions devenues

[3] De l'italien « incastellamento » souvent traduit par « enchâtellement » et qui signifie au sens propre l'action de fortifier des habitats par un château à l'époque médiévale.

classiques sur les mutations du pouvoir (*L'Etat séducteur*, 1993), sa tentative d'imposer une nouvelle discipline, la médiologie (néologisme désignant, selon les mots de Debray lui-même l'étude des véhicules ou mediums »). Dans ce nouveau cadre intellectuel, pour reprendre une image qui est de R. Debray lui-même, il ne s'agit plus de regarder le ciel vers lequel pointe le doigt du sage, mais de fixer le doigt qui permet de désigner ledit ciel. L'hypothèse étant que l'on gagne beaucoup à étudier les canaux et les moyens matériels par lesquels se diffusent les idées… Ce travail a été mené notamment dans les *Cahiers de Médiologie* (1996-2002), et dans la revue *Medium* qui leur a succédé à partir de 2004. Souvent impliqué dans les débats et dans les crises contemporaines, il a joué le rôle d'un intermédiaire officieux entre les autorités haïtiennes et les autorités européennes pendant le second mandat du président Aristide au début des années 2000. Il est également l'un des inspirateurs de la loi de 2004 sur les signes religieux ostentatoires, à laquelle il a consacré un opuscule, *Ce que nous voile le voile* (Gallimard, 2004). Sa réflexion prend souvent la forme de textes relativement courts, et celui proposé aux candidats figure dans un de ces textes de circonstance, où il entreprend de problématiser ou de dénoncer des faits tirés de l'observation de l'actualité.

Deux moments dans la progression de ce texte qui transcrit une conférence prononcée le 23 mars 2010 à la Maison franco-japonaise de Tokyo, en marge de la publication d'un numéro de la revue *Medium* consacré aux « Frontières ».

Tout d'abord un long premier paragraphe jubilatoire et ironique consacré à l'inventaire en forme de dictionnaire des idées reçues des nouvelles pseudo évidences de l'air du temps. L'intellectuel critique laisse parler une sorte de M. Homais imaginaire qui, du haut de son bon sens, assène les différents aspects du nouveau credo sans-frontiériste.

Dans un second temps, à partir de « en avant », l'auteur se livre à un réquisitoire contre la nouvelle idéologie du nomadisme et de la mobilité.

Donc trois axes dans la réflexion là encore :

1) le nouvel imaginaire, entièrement résumable dans le néologisme sans-frontiériste qui désigne une nouvelle posture face au monde, la liquidation d'anciennes croyances et la promotion de nouvelles.
2) Une posture de résistance face à une évolution considérée comme dommageable.
3) Un argumentaire détaillé évoquant un monde du faux semblant dans lequel la rapacité prédatrice se cache derrière les bons sentiments, où des standards uniformisateurs purement techniques se donnent pour des vecteurs d'une culture commune, où des dogmes politico-religieux veulent imposer l'évidence de leur absolutisme…

Première proposition de synthèse rédigée

Frontières, identités et repères : devrons-nous les restaurer, les repenser ou les remiser dans le cadre des évolutions en cours ?

Peut-on parler d'abord d'un imaginaire spécifique engendré par la mondialisation ? Assurément pour Michaud qui loue l'avènement d'identités paradoxales et mobiles, véritables sédentarités mouvantes évoluant dans un kaléidoscope toujours changeant. Jacques de Saint Victor nous offre la vision contrastée d'un monde rêvé fédéré par le « doux commerce » mais où les thématiques obsidionales travaillent à nouveau les consciences et l'architecture. Debray, lui, voit dans le sans-frontiérisme l'idéologie trompeuse d'un air du temps obsédé par l'éradication des différences authentiques et la diabolisation de l'altérité.

Quelle posture adopter alors face au processus et à ses conséquences ? Si Jacques de Saint Victor affiche une acceptation teintée de fatalisme face à l'inévitable, Michaud et Debray adoptent des positions tranchées. Le premier se félicite de l'émergence d'identités nouvelles, seule attitude envisageable selon lui à l'heure où la crispation sur des repères inaltérables relève d'illusions dépassées. Le second, au contraire, appelle à une résistance qu'il juge nécessaire dans un monde où préoccupations environnementales et logiques entrepreneuriales se conjuguent pour imposer les nouveaux dogmes sans-frontiéristes comme autant de pseudo évidences.

De quel environnement spatial et idéologique observons-nous l'émergence ? Le bonheur des recompositions identitaires, dans un monde où la diaspora devient la forme obligée de la communauté, séduit Michaud. Jacques de Saint Victor évoque, lui, un monde paradoxal, en voie de reféodalisation mais aussi de plus en plus ouvert, où capitaux, marchandises et idées circulent sans entraves quand les individus affichent une méfiance croissante face à l'altérité. Debray, enfin, dénonce ironiquement le règne de la rapacité prédatrice, des standards techniques uniformisateurs et des dogmes politico-religieux ivres de leur universalité autoproclamée — sous couvert de bons sentiments altruistes et de référence à une culture commune, bien loin de la sagesse des limites et du respect d'un autre toujours déjà nié ou dévalorisé. (330 mots)

Le jury est ouvert à des approches multiples de l'exercice. Afin de ne pas donner le sentiment qu'une seule synthèse était attendue, il propose un autre exemple rédigé.

Seconde proposition de synthèse rédigée

Quel est l'impact de la mondialisation sur les identités ?

Dans quels domaines la mondialisation affecte-t-elle les hommes ? Les trois auteurs analysent l'abolition des frontières traditionnelles. Michaud concentre son attention sur la question de la mobilité humaine qui a pris des dimensions planétaires et permanentes, affectant désormais toutes les catégories sociales. Saint Victor et Debray ont une approche plus panoramique des effets de la mondialisation, envisageant les nombreux domaines où elle s'exerce : financière, technologique, sociale et territoriale pour le premier ; économique, technologique, idéologique et géopolitique pour le second. Dans tous ces domaines, les murs sont tombés.

Quels sont les effets sur les identités collectives ? Pour Saint Victor, ils sont nuls : tout circule librement mais « les hommes restent ce qu'ils sont ». Plus encore la mondialisation engendre un processus de repli qu'il nomme « encastellement » par lequel s'érigent de nouvelles formes de frontières pour se protéger des violences et inégalités que suscite la mondialisation. Michaud et Debray observent eux des mutations radicales mais opposées. Debray constate un processus généralisé d'uniformisation dans tous les domaines : social, culturel ou sexuel. A l'inverse on assiste selon Michaud à une totale reconfiguration de la notion même d'identité, désormais flexible : toujours d'ici et d'ailleurs, chacun se revendique des identités culturelles et communautaires librement recomposées.

Faut-il se protéger en érigeant de nouvelles frontières ? Debray, très polémique, affirme que c'est une évidence. L'idéologie sans-frontiériste est un leurre bien-pensant, une idéologie hypocritement impérialiste qui aide les grands groupes industriels et financiers comme les grandes puissances théologiques et politiques à asseoir leur emprise sur le monde. Pour Michaud au contraire, le repli est une erreur : la plasticité identitaire est précisément ce qui permet à une collectivité de se donner un avenir. L'analyse de Saint Victor est plus nuancée : si l'encastellement

est une conséquence logique de la mondialisation, il ne faut par pour autant se replier dans de nouvelles forteresses mais cultiver l'ouverture vers son prochain. (328 mots)

Bilan de correction

Normes formelles et maîtrise de la langue

L'honnêteté apparaît d'abord comme le trait majeur des copies : elle est sensible dans la composition, généralement conforme aux normes de l'exercice, autant que dans le respect des limites imposées. Sur ce point, peu de copies ont excédé le nombre de mots autorisé, mais lorsque cela a été le cas, elles ont été sanctionnées à hauteur d'un point par dizaine de mots manquants ou surnuméraires. Nombre de candidats, par ailleurs, comptent quatre mots dans une séquence telle que « Jacques de Saint Victor », ce qui les dessert en amputant les capacités numériques de leur rédaction. Enfin, il serait souhaitable que toutes les copies mentionnent le décompte échelonné par tranche de cinquante mots, afin que la vérification soit moins fastidieuse pour le correcteur.

Dans le domaine de la langue, outre les fautes d'orthographe inacceptables traditionnellement sanctionnées[4], les défauts rencontrés dans l'expression sont de deux ordres :

Les divers barbarismes syntaxiques

Ceux-ci gênent la lecture et donnent l'impression que le candidat, après avoir écrit au fil de la plume, n'a pas pris le temps de se relire. On mentionnera notamment la récurrence préoccupante des impropriétés suivantes :

- L'usage d'une préposition inadaptée (souvent *à*) pour introduire le complément d'un verbe ou d'un nom. Exemples lus dans les copies : « le pouvoir des mafias *à* contrôler un territoire », « l'identité n'est plus figée *à* une culture unique », « la supériorité *à* tous les autres ».
- Une discordance de sens ou de construction entre le sujet, le complément et le verbe choisi : « Saint-Victor retient son attention sur la mondialisation économique », « Debray se place contre Michaud » (pour « s'oppose à »), « les valeurs sont diluées de leur sens par la mondialisation », « les cultures traditionnelles prennent peur de leur mise en danger », « Quelle influence joue la mondialisation ? », « Debray s'accorde à dire que » (rappelons que « s'accorder » est un verbe pronominal réciproque, qui impose donc un sujet au pluriel : « Debray et Saint-Victor s'accordent à dire que »).
- Des fautes syntaxiques fréquentes dans l'expression de la cause : « les idées se répandent, ceci rendu possible par la technologie » ; « Les hommes se replient sur eux-mêmes, dû à de nouvelles craintes ».
- Enfin, un détail onomastique : la particule « de » n'apparaît qu'après un prénom (Jacques de Saint-Victor), un titre (la Marquise de Merteuil), un appellatif (Monsieur de Saint-Victor). Lorsque le nom propre est employé seul, cette particule tombe. On écrit donc « Saint-Victor pense » et non « De Saint-Victor pense » – exception faite des noms ne comportant qu'une syllabe orale, devant lesquels la particule se maintient (De Gaulle).

Des énoncés au sens trop général et vague

Ceux-ci sont incompatibles avec la précision attendue dans la restitution reformulée des idées des auteurs, et nuisent considérablement à l'image de la copie. Voici quelques variantes de ce ton fort familier adapté à une conversation courante, mais certes pas à une épreuve de concours :

- Un attachement excessif à l'indéfini : « Cela laisse libre champ à la violence comme à tout le reste ».

[4] Beaucoup de copies témoignent d'une bonne maîtrise de l'orthographe, mais un certain nombre accumulent les fautes impardonnables, notamment sur les noms propres : Régis Debré, Debret, Dubray, De Bray, Jacques de Saint Victoire, de Saint Denis…

- Des simplifications abusives : « La mondialisation va entraîner un repli identitaire des hommes pour se rassurer », « Nous nous perdons, et dans ces changements nous ne savons plus qui nous sommes ».
- Un registre décalé : « La mondialisation est positive, car elle permet aux hommes de découvrir de nouveaux endroits. »

Au contraire, une copie qui sait user d'une langue précise, correcte et élégante, et qui de plus manifeste un souci de reformulation scrupuleuse des arguments des auteurs, suscitera plus aisément l'adhésion, voire l'admiration du correcteur… Sans aller jusque-là, voici quelques exemples de formulations heureuses, dont la bonne tenue ne devrait pas être hors de portée du candidat moyen :

« Pour Saint-Victor, l'égalité sociale fait les frais de la mondialisation : les disparités et les revendications violentes augmentent, permettant l'émergence de puissances criminelles. Debray radicalise cette position : la mondialisation est intrinsèquement dangereuse, car le sans-frontiérisme qui en est l'emblème légitime l'existence de valeurs absolues ».

« La mobilité généralisée (…) rend nécessaire la redéfinition du concept d'identité, qui résulte désormais de la modulation dynamique de plusieurs appartenances ».

« Saint-Victor craint la revitalisation de structures protectrices rétrogrades comme la mafia, qui viennent compenser les défaillances de l'Etat social ».

« Debray accuse la machine économique mondialisée de produire des valeurs et des langages universalisés, ainsi que des individus uniformisés selon une norme bourgeoise, source d'une *hybris* dangereuse. »

Compréhension des textes et organisation des devoirs

Dans le domaine de la composition, les règles sont connues de la plupart des candidats. Ce respect va cependant de pair avec un formalisme général qui, par son excès, dessert les travaux ici examinés. Les candidats ont conduit une analyse précise des textes, dont le contenu est généralement assez bien restitué ; rares sont les erreurs majeures sur la signification littérale des propos tenus par chacun des auteurs. En revanche, peu de candidats se sont interrogés sur les implications et enjeux de ces propos. Et surtout, plus rares encore sont les candidats qui ont conduit une réflexion argumentée et réellement articulée. En résumé, peu de copies parviennent à prendre de la hauteur vis-à-vis des textes, et surtout à considérer leur réunion comme constitutive d'un *corpus*, au sens plein du terme. Ceux qui le font ont été évalués à 16 et plus, selon l'élégance de la langue : leur valorisation tient à l'absence de cette frilosité qui entame la réflexion dans les autres devoirs. Des copies assez nombreuses ont obtenu 18, 19 voire 20/20 : elles se caractérisent par leur pertinence et leur aisance ; et, si elles ont oublié d'approfondir tel ou tel aspect de la réflexion, elles révèlent une faculté critique aiguë associée à l'élégance de l'expression.

La frilosité évoquée tient d'abord à une difficulté à construire une véritable problématique. Nombre de formulations n'intègrent pas de prédicat et se réfugient dans un questionnement imprécis : « *La mondialisation rapproche-t-elle les hommes ?* », ou : « *Quelles sont les conséquences de la mondialisation pour les hommes ?* », ou encore : « *Quels sont les enjeux de la mondialisation pour l'avenir ?* ». A l'inverse, d'autres candidats font intervenir un prédicat qui, s'il a la vertu d'exister, a pour défaut de réduire le champ de la pensée en induisant une sélection thématique ; ainsi, une question telle que « *Les identités sont-elles mises en péril par la mondialisation ?* » risque de soustraire à l'analyse les champs politique et économique que le corpus convoque.

Cette même frilosité se retrouve dans la construction des plans, qui présente souvent deux options également infructueuses. La première est gouvernée par une sagesse excessive qui suit l'ordre ordinaire : constat, causes, conséquences – notons cependant que cette option n'est pas la plus majoritairement suivie. Plus souvent, ce qui apparaît, c'est une absence de relation logique

entre les axes, et c'est là la principale défaillance qui ressort des copies : si les candidats ont acquis la méthode formelle de l'exercice, peu semblent en saisir l'esprit ou l'intérêt. Ainsi, les trois axes exposés n'entretiennent généralement pas entre eux cette relation qui leur permettrait de construire une réflexion de type analytique ou dialectique par exemple. Leur juxtaposition domine, qui donne à l'ensemble du propos une valeur essentiellement descriptive. Si ce procédé n'est pas dénué d'intérêt stratégique, en ce qu'il permet au candidat moyen de restituer assez précisément la pensée de chaque auteur, il prive cependant la construction d'un processus discursif associé à une véritable discussion.

La notion de dialogue tend, de la même façon, à s'effacer. Les copies accordent ainsi un intérêt insuffisant aux convergences entre les auteurs – pourtant contemporains. Ainsi, les divergences apparaissent très tôt, dès le premier axe, et interviennent aux dépens d'une contextualisation de la réflexion. La notion de mondialisation elle-même est peu considérée dans sa définition : elle est un phénomène admis, mais dont les causes n'apparaissent pas. Cette question de la causalité a d'ailleurs souvent posé problème : la disparition des frontières est souvent considérée comme une conséquence de la mondialisation, de même que le mouvement des individus, sans que ce rapport de causalité soit examiné. Dans cette inversion fréquente du rapport consécutif disparaissent à la fois l'un des principaux enjeux du corpus, et la signification de concepts souvent mal saisis : dans l'expression « sans-frontiérisme » peu de candidats semblent s'être interrogés sur la valeur du suffixe ; les « diasporas », tantôt confondues avec un processus identitaire, tantôt comprises de manière métaphorique. A cette défaillance tient également la faiblesse récurrente des articulations logiques à l'intérieur de chaque axe. Il est cependant à noter que la plupart des candidats ont osé affronter ces concepts, et que, si les termes évoqués plus haut ont été mal compris, la notion d'encastellement a su attirer des analyses pertinentes.

Les candidats ont également peiné, de manière plus légitime, à conjuguer les différents champs de l'analyse : l'interrogation identitaire l'emporte très souvent, aux dépens des perspectives économique et politique ouvertes par les auteurs. Là encore, le procédé tient à la fois à une assurance méthodologique, qui a permis aux candidats de cerner l'un des enjeux majeurs, et à une défaillance problématique qui les a, par le même mouvement, conduits à s'enfermer dans une exclusivité thématique appauvrissante, celle que révèle l'examen des problématiques.

La reconstitution de la démarche argumentative fait assez souvent apparaître une confusion des relations logiques. Les erreurs les plus fréquentes consistent à confondre cause et conséquence : on peut lire par exemple que le développement de l'insécurité est une conséquence de « l'encastellement », ou que « les nouvelles barrières renforcent la méfiance entre les hommes » selon Saint Victor. Plus rare, mais tout aussi regrettable, la confusion entre but et conséquence : « Pour Michaud les individus cherchent à faire des rencontres pour se forger de nouvelles identités ». C'est le manque de logique qui amène à des rapprochements erronés entre les textes, et à ne pas voir, par exemple, que les points de vue de Michaud et Debray s'opposent, à propos de l'effet de la mondialisation sur l'identité : le premier y voit un enrichissement, le second une uniformisation. On ne peut donc pas dire que Debray « va plus loin que Michaud ». C'est enfin ce même défaut qui apparaît dans les plans des synthèses : absence de progression ou progression absurde (enchaînement par « en effet », par exemple).

Enfin, cette absence de hauteur tient également à une réticence générale à s'interroger sur l'intention des auteurs. On se félicitera que le texte de Régis Debray n'ait pas fait l'objet de nombreux contresens, et que sa perspective ironique ait été bien perçue dans l'ensemble – même si la confusion entre ironie et cynisme est ici fort dommageable. Mais on regrettera que la volonté polémique des auteurs n'ait pas été davantage soulignée : un examen de ce point par les candidats leur aurait permis de discerner la participation d'un propos à un débat plus large. Beaucoup de

copies semblent en effet considérer chaque texte comme un phénomène isolé, et identifient la thèse de chacun des auteurs sans voir ce qu'elle apporte au débat général sur la mondialisation.

Une mise en relation implicite de ce corpus avec l'actualité aurait permis de dépasser la l'approche essentiellement « géométrique » des copies examinées et de leur donner cette dimension rhétorique qui accompagne avec bonheur le dynamisme de la pensée. Certaines copies se distinguent néanmoins par une maîtrise séduisante de l'éloquence et par une pensée ferme qui dénote l'intelligence des candidats concernés.

La nature de l'épreuve

Rappelons, pour mémoire, les quelques principes fondateurs de cette épreuve.

L'épreuve de synthèse est une épreuve de culture générale, ce qui suppose que les candidats mobilisent leurs connaissances et leur culture, (même s'ils ne disposent pas de documents) pour réfléchir à des problématiques liées aux programmes des classes EC.

L'épreuve est corrigée par des professeurs de Lettres particulièrement attentifs à la correction de la langue, à la clarté, à la justesse et à l'élégance de la formulation. Il importe donc de retenir qu'à côté de la bonne compréhension des textes et de la maîtrise proprement dite de l'exercice de synthèse, une part de la notation valorisera ou pénalisera l'expression (songeons particulièrement aux énoncés convenus, maladroits ou répétitifs).

L'épreuve est régie par quelques conventions précises en termes de physionomie et de composition du texte à produire ; rappelons les principes et les aménagements qui ont été consacrés par la tradition au fil des ans :

- le texte à produire commence par une question, la plus précise possible, mais aussi la plus apte à saisir l'unité du corpus ; tout autre forme d'introduction s'éloigne de l'attente des correcteurs ;
- la conclusion qui viendrait clore le travail après le point de convergence et les trois points de confrontation est largement facultative, voire déconseillée ; elle ampute d'autant la restitution des idées du corpus et se limite souvent à des banalités convenues, ce qui est normal dans un aussi petit nombre de mots ;
- les points de confrontation sont formulés sous forme de questions, ce qui correspond plus à un usage qu'à une stricte obligation ;
- le respect de la fourchette imposée (300 mots, plus ou moins 10%) est impératif. Le non respect de cette règle entraîne des pénalités croissantes par tranches de mots manquantes ou excédentaires ; dans le décompte des mots, les noms des auteurs comptent pour un seul mot ; de la sorte, un candidat qui écrirait, cette année, « Jacques de Saint Victor » pour respecter les usages de la politesse, ne serait évidemment pas sanctionné ;
- le respect de l'orthographe est impératif ; certes, les pénalités ne frappent pas la copie dès la première faute et une « licence » d'une, deux, voire trois fautes est laissée à l'appréciation des correcteurs ; au-delà, la sanction est forte et appliquée de manière systématique.